

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suis se Catholique
 Ave nue, de Pérolles, Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS

Suisse	Fr. 1 80	1 50	3	—	—
Etranger	3 20	9	—	16	— 30

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant un surcoût de 20 cent.
 Compte de chèque postal 114 54.
 O. I. X.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	La ligne ou son espace.
La Suisse...	20 »	
L'Etranger...	25 »	
Réclames...	50 »	

M. V. X.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Symptômes de concessions russes à Brest-Litovsk.

Prochaine arrestation du roi de Roumanie par les maximalistes.

A Brest-Litovsk, avant-hier, la question des nationalités et celle de l'évacuation des territoires russes par les Impériaux ont fait l'objet d'un nouvel échange de vues.

Sur une question de Trotzky, les plénipotentiaires impériaux se sont déclarés prêts à admettre aux pourparlers des représentants des pays occupés, à la condition que leur présence signifie la reconnaissance de l'indépendance des nations en cause. Mais Trotzky n'a pas voulu admettre cette conséquence; il prétend toujours que rien n'est fait en ce qui concerne l'autonomie de ces peuples et qu'il faut un plébiscite, après évacuation totale des territoires.

Or, c'est à quoi les Impériaux déclarent impossible de consentir; tant que la paix générale ne sera pas signée. Ils réduiront au minimum les forces occupantes et s'engagent à ne s'immiscer en rien dans le referendum; mais il ne faut pas leur demander de se désarmer complètement du côté russe, tant que la guerre continuera sur les autres fronts.

Trotzky n'a pas fait de réponse définitive à ces propositions; mais on a le sentiment qu'il est sur la voie d'une concession au point de vue austro-allemand.

L'officier *Fremdenblatt* de Vienne vient de se livrer à une magistrale exécution du prince de Bülow, ex-chancelier allemand, négociateur de l'arrangement austro-italien qui devait, espérait-on, conjurer la défection du Quirinal.

A chaque crise qui secoue la machine gouvernementale allemande, le nom de M. de Bülow revient sur le tapis, comme celui du maître probable de demain. Le prince est l'homme des pangermanistes; mais il est, à un degré non moindre, la bête noire de tout ce que l'Allemagne compte d'esprits larges, répugnant au machiavélisme gouvernemental et désireux d'un rapprochement européen. Il était inévitable qu'on parlât de nouveau de M. de Bülow à propos des froissements actuels. On a dit qu'il avait été, lui aussi, appelé en consultation par l'empereur. Les journaux chauvins, qui vont vite en besogne, ont relaté toutes sortes de rumeurs qui couraient sur des changements probables de personnes dans les hauts postes; l'épée de Damocès était suspendue sur la tête du chancelier, du secrétaire d'Etat des affaires étrangères, du chef du cabinet civil de l'empereur et d'autres encore. L'heure de M. de Bülow allait peut-être enfin sonner.

C'est toute cette campagne qui a déterminé l'intervention de Vienne. Le *Fremdenblatt* n'a pas mis des gants pour s'exprimer sur les projets caressés par les chauvins allemands. Il a justifié son ingérence dans le débat en disant que les questions qu'on agitaient à Berlin n'intéressaient pas l'Allemagne seule. Les deux monarchies sont unies comme des frères siamois. Cela étant, continue le *Fremdenblatt*, à nous devons dire carrément et clairement que, pour nous, Autrichiens, entre Kühlmann et Bülow, il n'y a pas de comparaison possible. Kühlmann jouit de notre pleine et entière confiance; non seulement de la confiance du gouvernement austro-hongrois, mais de la confiance des peuples de la monarchie, qui lui comptent comme un grand mérite d'avoir inflexiblement suivi une politique qui tend à la prompte conclusion d'une paix honorable. Bülow n'a pas notre confiance. Nous ne voulons pas raviver d'anciennes blessures (allusion, sans doute, aux connivences de Bülow avec le mouvement prussophile et antidynastique de certains partis autrichiens); nous ne rappellerons pas non plus l'épisode des négociations avec l'Italie; mais l'Autriche ne peut pas oublier cet épisode et, dans tous les milieux de la monarchie, on a le sentiment que Bülow, en offrant alors à l'Italie des territoires austro-hongrois, n'a pas été un ami fidèle. Qu'on ne dise donc pas, en Allemagne, que Bülow trouverait bon accueil chez nous; à nous

nous inscrivons en faux contre cette allévation. Le prince de Bülow est rayé, pour Vienne, du calcul des probabilités.

Voilà qui, en fait de verteur, ne laisse rien à désirer. Vienne a d'autant plus sujet de prononcer son exclusive contre le prince de Bülow que l'arrangement dit « austro-polonais » courrait les plus grands risques si l'ex-chancelier revenait au pouvoir. L'hostilité du prince de Bülow à l'égard des Polonais est notoire. Il ne supporterait pas l'idée d'une Pologne échappant aux serres de la Prusse et trouvant un sort heureux sous le sceptre des Habsbourg. Aussi bien, les milieux allemands qui aimeraient le voir revenir aux affaires ont-ils dans leur programme la révision de la combinaison austro-polonaise. Mais l'Autriche joue sur le velours, dans cette affaire; l'aversion des Polonais à l'égard de l'Allemagne, l'austrophilie du plus grand nombre d'entre eux, la promesse que Vienne a faite de se désaisir de la Galicie pour la réunir au futur Etat polonais, sont autant d'atouts dans les mains du comte Czernin.

La nouvelle crise allemande a encore une fois été étouffée. Le gouvernement s'est empressé de faire des publications apaisantes. Il n'y a aucun désaccord, a-t-il déclaré, entre l'état-major et le gouvernement, sur la ligne diplomatique; les instructions des plénipotentiaires qui négocient à Brest-Litovsk n'ont pas été modifiées.

La *Gazette de Francfort* reste néanmoins défiante. Elle croit que ce n'est qu'un armistice; le gouvernement ne veut pas laisser paraître les dissensions intestines, à cause de l'étranger; mais elles subsistent, elles sont profondes et il faudra en venir à vider le procès. Le journal démocrate réclame que le Reichstag mette le gouvernement au pied du mur, qu'il se fasse rendre compte de la genèse de la crise, indique le nœud du litige et jusqu'à quel point l'accord est rétabli dans les sphères dirigeantes.

Il s'agit, comme l'on sait, de l'opposition des deux écoles qui se partagent l'Allemagne, au sujet des conditions de paix: l'une prône la paix « victorieuse », surtout à l'égard des puissances occidentales; l'autre réclame une paix de compromis, tant à l'ouest qu'à l'est, une paix « de peuple à peuple ». Le gouvernement s'est engagé envers la majorité du Reichstag à négocier une paix de compromis; mais les chauvins, qui se réclament à tort ou à raison de l'état-major, poussent l'empereur à désavouer cet engagement et à ne prendre conseil que de la force.

Seulement, il y a l'Autriche, qui soutient vigoureusement le parti de la conciliation et qui vient, comme on a vu, de faire entendre à Berlin un avertissement significatif.

Il a été annoncé naguère que le parti socialiste allemand avait décidé de rompre la trêve des partis et d'entrer en lutte dans toutes les élections complémentaires qui se présenteraient, en prenant comme tremplin la question de la paix selon la formule du Reichstag.

La première occasion d'appliquer cette décision s'est présentée à Bautzen, en Saxe, un nom célèbre par la victoire de Napoléon sur les Alliés. Les conservateurs revendiquaient le siège et le parti progressiste populaire (radical) s'était mis sur les rangs. Les conservateurs sont arrivés à 7000 suffrages, les socialistes à 6500, les radicaux à 3500. Il y aura ballottage.

L'expérience n'est donc pas probante, au point de vue de la démonstration que les socialistes entendaient faire.

L'*Osservatore Romano* se réjouit des dernières déclarations de M. Lloyd-George et du président Wilson. On se met enfin, dit-il, sur le chemin indiqué par le Pape, quand

il invita les chefs d'Etat à un échange d'idées sur les conditions de la paix. Benoît XV fut alors en butte à de nombreuses critiques, même de la part du président des Etats-Unis, auquel l'*Osservatore* est heureux aujourd'hui d'appliquer l'adage ancien *sapientis est maiore consilium*. La paix proposée alors par le Pape fut qualifiée par quelques-uns de paix allemande. Aujourd'hui, on pourrait tout aussi bien l'appeler une paix anglaise ou américaine.

L'organe du Vatican constate que le message du président Wilson complète les déclarations de M. Lloyd-George et confirme les conditions de paix proposées par le Pape, en ce sens qu'il proclame la liberté des mers, ce dont le premier ministre anglais n'avait pas parlé.

En outre, fait encore remarquer l'*Osservatore*, le président Wilson a renoncé à l'idée de se mêler des affaires intérieures de l'Allemagne; il n'entend « lui suggérer aucun changement et aucune modification de ses institutions politiques ».

Voilà qui favorisera beaucoup la cause de la paix, conclut l'*Osservatore*, en éliminant toute idée d'ingérence d'un Etat dans un autre.

Politique lucernoise

Il y aura lutte, dimanche, à Lucerne, pour l'élection d'un conseiller communal. Il s'agit de remplacer, dans le petit conseil de la ville, le directeur des écoles, M. Ducloux, décédé.

Comme M. Ducloux était radical, vicaux-chauvin et franc-maçon, son parti revendiqua aussitôt sa succession et posa la candidature de M. de D'Zimmorli.

Les socialistes, encouragés par leur récent succès aux élections fédérales, présentèrent à leur tour un candidat, M. le député Weibel.

Et voici que les conservateurs viennent de décider d'entrer dans la lice, avec le nom de M. le D^r Bühler, ancien président central des Etudiants suisses.

C'est mardi soir, dans une belle assemblée de 300 délégués, présidée par M. le conseiller d'Etat Walthier, que nos amis conservateurs unanimement ont pris cette décision.

Après un discours programme de M. Bühler lui-même et une discussion dans laquelle intervint notamment Mgr Meyenberg, la candidature conservatrice fut acclamée à main levée.

Le *Vaterland* justifie cette résolution par une raison de tactique, mais surtout par des raisons de principe. Dans les dernières élections partielles, à Lucerne-Ville, le parti conservateur avait décidé l'abstention. Mais, depuis deux ou trois ans, l'échiquier des partis s'est considérablement modifié à Lucerne. Aux élections de 1911, qui furent très chaudes, le scrutin donna 3911 voix libérales, 1724 conservatrices et 1139 socialistes. Le 11 novembre 1917, au scrutin de ballottage pour un conseiller national, le candidat radical ne rallia que 2556 voix, tandis que son adversaire socialiste était élu par 3606 suffrages.

Les conservateurs, qui avaient proclamé l'abstention, étaient pour la plupart restés à la maison; un certain nombre cependant, surtout parmi les chrétiens sociaux, avaient voté avec les socialistes.

Le même fait pouvait se renouveler pour l'élection communale de dimanche. Il importait donc d'aviser, d'autant plus que ni le candidat de la gauche, ni celui de l'extrême gauche ne possèdent les qualités que les catholiques sont en droit d'attendre d'un directeur des écoles publiques. M. le D^r Zimmerli est protestant, et il passe pour l'un des plus chauds et des plus combatsifs du parti radical. Le député Weibel est aussi une vedette du parti socialiste, et les « canarades » lui font un titre de gloire d'avoir couvert de sa protection la fameuse jeunesse antimilitariste des Münzenberg et C^o.

On conçoit que les catholiques de Lucerne ne puissent s'accommoder de tels hommes pour présider à l'éducation de leurs enfants. « Pour l'école », c'est le mot de ralliement de leurs troupes avant la bataille. Puissent tous les électeurs éclairés entendre cet appel et faire triompher dimanche la candidature de M. le D^r Bühler!

NOS MAXIMALISTES

La jeunesse socialiste de Zurich, le parti socialiste de la ville et le groupe italien de Zurich ont voté une résolution, protestant contre l'arresté l'expulsion du réfugié allemand Münzenberg, président des Jeunesses socialistes suisses, et invitant le Conseil fédéral à rapporter cet arrêté.

L'assemblée a été des plus agitées. Quelques orateurs ont reproché aux chefs socialistes de les avoir abandonnés lors des troubles provoqués par Dastwyler et consorts. M. Nobs, rédacteur du *Volkrecht*, qui est pourtant de l'ex-

trême-gauche, n'a pu parler qu'au milieu d'interruptions répétées.

M^{me} Grimm a essayé d'apaiser les esprits, en exprimant le vœu que, au moment voulu, tous les socialistes suisses sauraient imiter l'exemple des maximalistes russes!

Une affaire qui est connexion avec les derniers troubles de Zurich va occuper, ces jours-ci, le tribunal territorial de la 5^{me} division. Il s'agit d'incitations à la rébellion dont se sont rendus coupables le rédacteur, l'imprimeur et les distributeurs d'une feuille volante intitulée *Soldats suisses!* et qui fut réprimée, les 18 et 19 novembre, parmi les fusilliers du bataillon 61, l'une des unités mises sur pied pour le rétablissement de l'ordre. Cet imprimé invitait les soldats à refuser l'obéissance à leurs supérieurs.

Les inculpés sont un instituteur du nom de Acklin, 1^{er} lieutenant au bataillon 60, sa femme, l'imprimeur Heuberger, une étudiante russe et trois jeunes gens du pays.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 16 janvier

Communiqué français du 17 janvier, à 3 h. de l'après-midi :

En face du secteur de Maisons de Champagne, ainsi qu'en la région des monts, l'artillerie a, de part et d'autre, fait preuve d'une certaine activité.

Sur la rive droite de la Meuse, une patrouille allemande, qui tentait d'aborder un petit poste français dans la région de Samogneux, a été dispersée par nos feux.

Dans la soirée d'hier, les Français, à l'est de la tranchée de Calonne (secteur des Eparges), ont exécuté un coup de main qui leur a permis de pénétrer profondément dans les positions allemandes. Leur incursion faite, les troupes françaises sont rentrées indemnes dans leurs lignes.

Communiqué anglais du 17 janvier :

Nous avons exécuté avec succès, la nuit dernière, un coup de main au nord de Saint-Quentin. Activité de l'artillerie allemande dans le secteur d'Ypres.

Communiqué allemand du 17 janvier :

Aucune action de combat importante. Combats de patrouilles sur de nombreux secteurs. Quelques Anglais ont été faits prisonniers au nord de Paschendaele, sur la Scarpe, vers Vendhuile et Saint-Quentin.

Journée du 17 janvier

Communiqué français du 17 janvier, à 11 h. du soir :

Activité des deux artilleries au sud de Saint-Quentin et dans la région de la Main de Massiges.

Communiqué anglais du 17 janvier, à 10 h. du soir :

Au cours d'un coup de main exécuté ce matin par l'ennemi sur un de nos postes à l'est d'Épehy, quelques-uns de nos hommes ont disparu.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 17 janvier :

A l'est de Capo Sile, l'ennemi, après un tir prolongé de destruction, a tenté, hier, à 7 h., un puissant effort pour reprendre les positions conquises le 14, par nous.

La lutte, extrêmement violente et acharnée, a été soutenue avec une grande ténacité et un grand courage par le second régiment des grenadiers et par des détachements du 1^{er} et du 7^e bataillons de bersagliers cyclistes, superbement soutenus par toutes les batteries du secteur. A 11 h., l'ennemi, affaibli par les pertes subies et pressé par notre contre-attaque, a dû suspendre son action et se replier sur ses positions de départ.

119 prisonniers, dont deux officiers, sont restés entre nos mains. Nous avons trouvé sur le champ de bataille, couvert de cadavres ennemis, plus de 500 fusils, quelques mitrailleuses et d'autre matériel de guerre.

Sur le reste du front, rien de particulier à signaler. D'importantes patrouilles ennemies ont été mises en fuite dans le Vallarsa et quelques prisonniers ont été capturés. Dans la région du mont Asolone, dans le val Camonica et dans la région du mont Pertica, nos batteries ont exécuté des concentrations de feu efficaces sur d'importants détachements et sur des positions ennemies.

Communiqué autrichien du 17 janvier :

Entre la Brenta et le Mont Pertica, l'ennemi, après les attaques infructueuses et riches en pertes de la veille, a borné son activité de combat à de violentes surprises de feu. Dans les combats du 1^{er} au 15 janvier, 12 officiers et trois cents hommes ont été faits prisonniers.

L'archiduc Eugène
 Vienne, 17 janvier.
 (P. T. S.) — L'archiduc Eugène, commandant en chef du front sud-ouest, a donné sa démission. On prétend que cette décision n'est pas due à des motifs d'ordre militaire.

La prochaine offensive allemande

Paris, 17 janvier.
 Une note Havas dit que des coups de main allemands, appuyés par d'importantes préparations d'artillerie se sont répétés ces derniers temps sur le front de Verdun. Accueillies vigoureusement par les grenadiers français, qui ont engagé le combat corps à corps dans la neige, ces tentatives ont échoué complètement. L'ennemi a été rejeté dans ses lignes à coups de grenades ou de balonnettes, en laissant de nombreux cadavres devant les fils de fer.

En prévision de la considérable offensive allemande, que les succès militaires des pangermanistes à Berlin rendent plus que jamais probable, les travaux défensifs sur ce front, sous l'énergique impulsion du général Pétain, s'intensifient journellement.

Des mesures très satisfaisantes ont également été réalisées sur le front anglais.

Les derniers renseignements permettent de constater que les Allemands pourront aligner environ deux millions et demi de combattants en Belgique et en France, chiffre qui ne donne pas la supériorité numérique suffisante pour la réussite.

La conférence des Alliés à Paris

Rome, 17 janvier.
 P. T. S. — Selon les bruits qui courent à Montecitorio, la conférence des Alliés à Paris s'ouvrirait le 21 janvier. On croit qu'elle durera 3 ou 4 jours. La date n'a pas encore été annoncée officiellement. A Rome, des conférences préparatoires ont déjà commencé dans les cercles diplomatiques.

Arrestations aux Etats-Unis

Washington, 15 janvier.
 Le lieutenant Sporman, de la marine marchande, vient d'être arrêté au camp d'aviation de Newport-News, au moment où il cherchait à mettre le feu à un dépôt d'explosifs.

Des perquisitions faites à son appartement de Baltimore ont révélé ses relations suivies avec Bernstorff, Boy Ed et von Papen, et ont amené l'arrestation immédiate de huit autres personnes, dont trois Américains, une femme et un avocat fort connu à Baltimore.

Les autorités interdisent la publication d'autres détails, mais on peut assurer que les documents saisis sont de la plus grande importance.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Audiences pontificales

Le Saint-Père a reçu, hier, en audience, le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, et le Procureur général des Capucins, le Père Joseph-Antoine de Saint-Jean en Pessialo.

Le Procureur général des Frères Prêcheurs, le Vicaire général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, le Père Lehu, vient de nommer procureur général du même Ordre, le Père Philippe Caterini.

Le P. Caterini est né à Osimo (Marches, près de Lorette), le 10 janvier 1881. Il prononça ses vœux le 21 novembre 1897, et couronna ses études, dans le collège-université de Saint-Thomas d'Aquin, à Rome, par le doctorat en droit canon.

En 1910, il devint prieur du couvent de Sainte-Marie-Novelle, à Florence, d'où, en 1914, il fut appelé à Rome comme prieur du couvent de la Minerve.

Dans l'épiscopat irlandais

Le Pape a nommé évêque de Ferns (Irlande), l'abbé Guillaume Codd, curé de Blackwater, dans le même diocèse.

(Le diocèse de Ferns, dans le comté de Dublin, est très ancien. Il a été fondé vers 632 et a une population d'environ 110,000 catholiques, répartis en quarante et une paroisses.)

Nécrologie

M. Francis Chevassu

On annonce, de Paris, la mort de l'homme de lettres Francis Chevassu. Il était à peine âgé de cinquante-six ans. Son premier livre date de 1891 : *Parisiens, portraits d'aujourd'hui*. C'étaient des figures observées avec un air d'abandon qui n'excluait pas le soin scrupuleux du style, et dessinées d'un crayon dont la pointe était quelquefois piquante. Ses *Grands entretiens*, publiés en 1892, sous le pseudonyme pittoresque de Bazouge, avec des illustrations hors texte de Forain, Guillaume, Heidbrink, Legrand, Steinen, Willette, précédées d'un état d'esprit où la plus marquée mélancolie se mêlait à une sorte de pessimisme souriant. Ce bétail délicat demeura ensuite douze années sans rien publier en librairie. En 1904, il fit paraître *Visages*. Puis, il fit surtout de la critique dramatique. Il accepta ensuite d'écrire, une fois par semaine, au *Figaro*, la « Vie littéraire ».

Les événements de Russie

Autour de la Constituante

M. Ludovic Naudeau, correspondant du Temps à Pétrograd, a télégraphié à ce journal, le 14 janvier : L'ouverture de la Constituante, qui paraissait imminente, redevenait extrêmement problématique...

Ainsi, la moitié de la Constituante formerait le bloc maximaliste. Le même président expliquait comment la majorité des Ukrainiens voterait avec les révolutionnaires de gauche...

Les socialistes révolutionnaires de droite proclament que, coûte que coûte et à tout risque, ils ouvriront l'Assemblée le 18, sinon dans le palais de Tauride, alors dans un autre local...

Parallèlement à ces sourdes luttes, se prépare une assemblée générale des Soviets de 2000 délégués ouvriers, soldats et paysans, qui vont être réunis. On m'assure qu'il ne faudrait pas s'étonner si ce Soviet des Soviets se substituait purement et simplement à la Constituante...

Les maximalistes et l'armée

On mande de Pétrograd, le 15 janvier, que les commissaires du peuple s'efforcent de mettre sur pied une garde nationale socialiste, formée de volontaires, qui serait soumise à une discipline révolutionnaire.

D'autre part, une dépêche de Washington, de la même date, annonce que le gouvernement des Etats-Unis communique officiellement une information de Pétrograd, aux termes de laquelle tous les officiers démobilisés après la chute de Kerensky ont reçu l'ordre de rejoindre immédiatement leur corps...

Le terreur maximaliste

Les journaux allemands reproduisent une information de Haparanda au Svenska Dagbladet, de Stockholm, d'après laquelle le gouvernement maximaliste prépare une liste de proscriptions, les prisons de Pétrograd et des autres villes au pouvoir des maximalistes étant pleines et cette situation menaçant de provoquer des troubles populaires...

Les journaux sans annonces

L'application du décret qui interdit à tous les journaux russes d'accepter des réclames ou des annonces devait créer une situation privilégiée pour les organes officiels et officieux des commissaires du peuple, car les maximalistes avaient décidé, après coup, que l'interdiction des annonces était une mesure « fiscale socialiste », qui ne devait, en aucun cas, porter préjudice à leurs propres journaux...

peut être persuadé que, sous peu, les maximalistes répondront par un tour à leur manière.

Déplacements de troupes

(A. P. R.) — D'après des informations parvenues aux représentants alliés, en Russie, le transfert des troupes du front russo-roumain sur le front anglo-français continue. Toute l'artillerie lourde a été retirée du rayon de Vana. Le parc d'aviation de Varsovie a été transféré en France...

Kalédine

(A. P. R.) — Stouzenetzki, le commandant en chef des troupes maximalistes engagées contre la Russie, télégraphie au commandant de place de Moscou que Kalédine avance dans la direction de Kharkof et de Voronège et qu'il s'est emparé des transports de blé et de charbon destinés à Pétrograd et Moscou.

A l'ambassade d'Italie

(Havas.) — Dans la nuit du 14 janvier, un groupe d'une trentaine de soldats ont fait irruption à l'ambassade d'Italie. Ils ont pillé la cave et bousculé les domestiques qui ont opposé de la résistance. Les autorités maximalistes, avisées télégraphiquement, ont envoyé des gardes rouges qui ont mis en fuite les pillards...

A Odessa

(Havas.) — On mande de Pétrograd à l'agence Reuters, le 17 : Les journaux du soir annoncent qu'une véritable bataille est engagée dans les rues d'Odessa entre les troupes de l'Ukraine et des maximalistes. Les Ukrainiens tiennent le théâtre et le bâtiment de la Bade. La fusillade s'est étendue sur la ville entière. Chez la garde-rouge, il y a eu un blessé mortellement. Le cuirassé Sinop et d'autres bâtiments sont entrés dans le port et ont ouvert le feu.

L'affaire Caillaux

Les dépêches du comte Bernstorff

On mande de Washington que le département d'Etat communique à la presse les télégrammes suivants envoyés par le comte Bernstorff à son gouvernement, le 4 janvier 1915 : « N° 178. Buenos-Ayres, télégraphie ce qui suit : Caillaux a quitté Buenos-Ayres après court séjour et va directement en France, évidemment à cause de (chiffre indéchiffrable), scandale qu'il considère comme une attaque personnelle contre lui-même...

« N° 179. Buenos-Ayres, télégraphie ce qui suit : Caillaux a quitté Buenos-Ayres après court séjour et va directement en France, évidemment à cause de (chiffre indéchiffrable), scandale qu'il considère comme une attaque personnelle contre lui-même. Il parle d'une façon méprisante du président et du reste du gouvernement français, sauf de M. Briand. « Il pènera parfaitement la politique de l'Angleterre. Il ne prévoit pas la ruine complète de la France. Il voit dans la guerre d'aujourd'hui une lutte pour l'existence de la part de l'Angleterre. Quoiqu'il ait beaucoup parlé des « incursions et de la politique malséante » de la Wilhelmstrasse et professe du croire aux atrocités allemandes, il a à peine modifié son orientation politique dans ses lignes essentielles.

« Caillaux a fait bon accueil à mes courtoisies indirectes, mais il a insisté sur l'extrême circonspection qu'il est obligé d'avoir, parce que, dit-il, le gouvernement français le fait surveiller, même ici. Il nous met en garde contre les éloges excessifs qui lui sont décernés par nos journaux, particulièrement par la Nouvelle Presse libre. D'autre part, il désire que l'accord relatif à la Méditerranée et au Maroc soit critiqué ouvertement. Nos éloges portent atteinte à sa situation en France.

« La réception de Caillaux ici a été froide. Son rapport relativement au Brésil ne contient rien de nouveau. A son retour en France, il habitera, pour commencer, son arrondissement électoral. Il craint Paris et le sort de Jaurès. « N° 202. Attaché naval à l'état-major de l'amirauté. La Havane télégraphie la dépêche

suivante de Rio de Janeiro : Le vapeur Aracua a quitté Buenos-Ayres le 30 janvier. Le capitaine transporte des papiers importants. Sa capture est très désirable. Caillaux est à bord. En cas de capture, Caillaux devrait discrètement être traité avec courtoisie et considération. Pouvez-vous informer nos croiseurs ? — Bernstorff.

La censure allemande a adressé, le 6 juin 1917, l'avis suivant à la presse allemande : « Pour des raisons politiques, on prie d'urgence de ne rien écrire au sujet de Caillaux, ancien premier ministre de France, et de ne mentionner son nom en aucune circonstance. »

La première journée de geôle de M. Caillaux

Voici quelques précisions du Matin sur ce que fut la première journée d'incarcération de l'ancien président du Conseil. Il était 10 h. 30 lorsque, sous la conduite de M. Priolel, commissaire de police attaché au gouvernement militaire de Paris, et sous la surveillance des inspecteurs Mercadier, Chaigneau et Currier, l'inculpé arriva à la prison.

On pénétra bientôt dans le cabinet du directeur, M. Dabal. Quelques instants auparavant, celui-ci avait été prévenu administrativement de l'arrivée imminente de son nouveau prisonnier. Ayant contrôlé le mandat que lui avait présenté M. Priolel, il allait donner l'ordre de conduire M. Caillaux au greffe, pour les formalités d'inscription. Mais M. Caillaux prit la parole : « Monsieur le directeur, je tiens, avant de quitter votre cabinet, à vous poser une question. Je suis arrêté. C'est entendu. Mais j'espère bien que vous n'allez pas me traiter comme un délinquant de droit commun.

« Je n'ai pas d'ordres à ce sujet, répondit M. Dabal. Je vais en prendre. Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

« Et le directeur demanda la communication téléphonique avec le ministère de la Justice, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux. Quelques instants après, ayant rattaché l'appareil, il déclarait à son prisonnier : « Je suis autorisé à faire droit à votre requête et à vous assimiler aux détenus politiques. Vous aurez donc droit à deux matelas, à deux couvertures et à une table, contrairement au règlement des détenus de droit commun. Mais vous serez placé à la 11^e division, à qui il fit part de la requête de M. Caillaux.

Et M. Caillaux, à qui on venait de remettre une nouvelle fiche, sur laquelle étaient inscrits ses noms et prénoms, ainsi que le numéro de la cellule et la division auxquelles il allait être affecté, suivit son nouveau geôlier.

Dans une salle, les gardiens Théroüanne, Gallet et Ganter procédaient à la fouille d'un certain nombre de prisonniers.

Mais, comme M. Caillaux restait au milieu de la salle, le gardien Théroüanne observa : — Faites comme les autres... Attendez votre tour...

Cependant le gardien Gallet avait pris des mains de M. Caillaux la fiche qu'on lui avait remise au greffe et la consultait. Se disposant à inscrire sur son carnet le nom du nouveau arrivant, il questionna : — C'est vous Caillaux ?

— Oui, en effet, répondit le prisonnier. Je suis Caillaux... Je suis M. Joseph Caillaux.

Stupéfait (car ils n'avaient pas été prévus), les gardiens se regardèrent. Mais déjà ils avaient compris. Et l'un d'eux dit à l'inculpé : — Veuillez vider vos poches. C'est le règlement.

Quelque peu troublé, M. Caillaux obtint. Tour à tour, il sortait ses menus objets, ses papiers et son portefeuille. Celui-ci contenait 6,000 francs environ. On lui retira également sa cravate.

On ne lui laissa que ses papiers personnels et des crayons. On lui laissa encore quelques livres — des vers de Baudelaire et des romans de Wells — qu'il avait apportés avec lui. Puis on le conduisit au quartier de la « haute surveillance », où on l'enferma dans la cellule 17.

Quelques instants plus tard, on lui apportait le matelas et la couverture supplémentaires, puis une table, accessoires réservés aux seuls détenus politiques. En même temps, un des commissaires civils attachés à la prison, M. Peyrebrune, ancien quartier-maître de la marine, blessé lors d'une catastrophe maritime, s'approcha de l'ancien président du conseil. — C'est moi, dit M. Peyrebrune, qui suis chargé de prendre les commandes des repas des prisonniers autorisés à faire venir du dehors leur nourriture... Que désirez-vous pour votre déjeuner et pour votre dîner ?

M. Joseph Caillaux commanda pour son déjeuner un bouillon, deux œufs, du beurre et une demi-bouteille de bordeaux ; pour son dîner, un bouillon, une poignée de riz et une autre demi-bouteille de bordeaux. On lui observa que les détenus n'avaient droit qu'à une demi-bouteille de vin par jour et qu'il en avait déjà commandé une. Le député de Marnes dut s'incliner.

L'après-midi, vers 16 heures, on le conduisit au parloir, où l'attendait son avocat, M^e Demange. Le soir, après son dîner, il écrivit jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Il était près de 23 heures lorsqu'il se coucha. Mardi matin, à 6 heures, il était debout. Et comme il se disposait à procéder à sa toilette, il aperçut au guichet de la porte le visage d'un des gardiens chargés de la surveillance nuit et jour. D'un geste familier, il salua le gardien : — Bonjour, mon ami, bonjour.

Nouvelle arrestation

Le Temps dit que la publicité italienne Hanau a été arrêtée dans la matinée comme inculpé d'intelligence avec l'ennemi. Hanau est âgé d'une cinquantaine d'années ; il avait fondé dernièrement une agence italienne de renseignements et était correspondant du journal le Secolo, à Gènes. Hanau était très connu dans le monde des auteurs et des théâtres.

La Haute-Cour pour M. Malvy

En séance publique, le président du Sénat français, M. Antonin Dubost, saisira ses collègues du vote de la Haute-Cour contre M. Malvy en accusation. Les sénateurs voteront alors la constitution de la Haute-Assemblée en « cour de justice » (c'est le terme propre de la loi). Après quoi, le président transmettra la délibération de la Chambre et toutes pièces qui y sont jointes, au procureur général, M. Méron. Ce dernier rédigera son réquisitoire introductif d'instance, qui devra être lu ensuite en audience publique.

Les débats devant la Haute-Cour ne commenceront qu'après clôture des instructions complémentaires, qui devra être l'œuvre de la commission déjà nommée par le Sénat, et que présidera M. Monis, ancien président du Conseil.

Un mois, au moins, s'écoulera donc, avant le jugement de l'affaire Malvy, qui aura ainsi son dénouement aux premiers jours du printemps.

meuront qu'après clôture des instructions complémentaires, qui devra être l'œuvre de la commission déjà nommée par le Sénat, et que présidera M. Monis, ancien président du Conseil. Un mois, au moins, s'écoulera donc, avant le jugement de l'affaire Malvy, qui aura ainsi son dénouement aux premiers jours du printemps.

Gaillaume II

L'empereur d'Allemagne a donné des instructions pour que son 50^e anniversaire soit célébré, le 27 janvier, de la façon la plus discrète, en raison des circonstances actuelles.

Le souverain, qui, dit-on, souffre d'un sérieux refroidissement et demeure actuellement à Berlin, désignera prochainement un certain nombre d'hommes politiques connus comme membres de la Chambre haute de Prusse. On cite parmi eux le docteur Michaelis et M. de Bethmann-Hollweg. On croit que ces nominations sont faites en vue d'amener à la Chambre haute une majorité pour le projet de réforme électorale.

Echos de partout

LA BONNE AFFAIRE

Comme toutes les époques de profondes perturbations sociales, la nôtre est féconde en entreprises de presse. De tous côtés, il n'est question que de journaux qui se créent ou se créent.

Chose étrange, ce n'est pas l'argent qui manque le plus. C'est d'abord le papier, et ensuite la machinerie.

Il leur faut ou s'adresser aux imprimeries existantes, mais celles-ci ont déjà peine à satisfaire leurs vieux clients, ou acheter du matériel neuf.

Or, une partie de la main-d'œuvre étant affectée aux usines de guerre, il est bien difficile aujourd'hui de commander des machines et plus encore d'en obtenir la fabrication en un temps acceptable.

Récemment, a été vendu, à Paris, un ancien journal pourvu d'un matériel en bon état. Coût du tout : 250,000 francs.

L'acquéreur était en possession de son bien lorsqu'il reçut la visite des fondateurs d'un journal nouveau qui se créait au capital de plusieurs millions.

— Voulez-vous nous vendre les machines que vous venez d'acheter ? ont-ils demandé. C'est selon le prix.

— Combien ?

— Un million.

On se demande si les six cent cinquante mille francs ainsi gagnés en quinze jours seront regardés comme bénéfices de guerre.

Mais ce sont les premiers vendeurs du vieux journal qui se mordent les doigts.

MOT DE LA FIN

Dans un pensionnat de Paris, un élève rentre soudain dans la classe, pendant l'explication de maître. — M'sieu ! Caillaux est arrêté ; c'est dans l'intransigeant.

Brouhaha, exclamations, cris. Puis, d'une seule voix, les gamins, s'adressant à leur professeur : — M'sieu ! un jour de congé ?

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Inondations en Allemagne

(P. T. S.) — De graves inondations, qui dépassent en violence celles de 1878, sont signalées, le long du Rhin et de ses affluents. Le Rhin a monté de plus d'un demi-mètre en 24 heures. A Wiesbaden, la célèbre église de Marienthal est envahie par les eaux.

On annonce de Bingen que la Nahe a débordé sur une grande étendue. A Diersheim, une digue s'est rompue ; le village est inondé. Les habitants ont dû se réfugier sur les toits des maisons. Ils ont été sauvés par les pompiers. La crue continue. Plusieurs autres villages sont en danger.

Feuilleton de LA LIBERTÉ

L'inutile sacrifice

III. FIN

Péniblement, Paul se leva. — Ce que je veux, murmura-t-il, ce que je veux...

Mais il ne sut comment achever sa phrase. Bien que très préoccupé, Lucette s'aperçut du trouble de son frère. Pétouable, elle demanda : — Qu'as-tu, Paul ? Tu parais souffrant, tu es très pâle et tu trembles. Regarde tes mains ?

Paul comprit ce que son émotion devait paraître étrange. Avec courage, il se redressa. — Ce que je veux, dit-il, c'est que tu reviennes tout de suite à la maison.

Très résolue, Lucette interrompit : — Il est inutile de discuter, je ne l'obtiens pas. Mlle Barnier est malade, très malade, elle a besoin de moi. De plus, comprends-tu bien, Paul, j'espère arriver, par où, à connaître la vérité ; j'espère délivrer deux innocents, j'espère enfin sauver deux vies !

Le jeune homme se mit à rire. — Voyez-vous ce poissard de dix-neuf ans ! Ma pauvre petite, tu perds complètement la raison, aussi, j'ai l'ordonne de me suivre.

— C'est inutile, je n'irai pas. Cette résistance exaspéra Paul. Bruquement, il attrapa les deux mains de Lucette. — Allons, assez de bêtises, viens, dit-il.

La jeune fille se débattit. — Non, non, répondit-elle. Paul était très fort, il resserra son étreinte. Lucette poussa un cri de douleur et tomba par terre.

— Ah ! tu vois bien, s'écria le jeune homme satisfait, que je suis le plus fort et qu'il faut m'obéir.

Au moment même où Paul prononçait ces paroles, la porte s'ouvrit et M. Barnier parut. — Ce que tu peines via l'étonna tellement qu'il resta quelques secondes immobile, regardant Paul avec un air de stupéfaction et de la jeune femme, honteux, Mlle Lucette.

D'un ton de maître, M. Barnier lui demanda : — Comment se fait-il, monsieur, que vous osiez frapper Mlle Russard.

Lucette, péniblement, se releva, et ce fut elle qui répondit : — Monsieur Barnier, je suis venue ici pour soigner Mlle Barnier, elle est très malade et n'a personne près d'elle.

— Ne discutons pas davantage, Lucette, s'écria Paul, cette histoire ne regarde pas monsieur. Viens.

— Non, non, répondit la jeune fille avec énergie, non, je n'irai pas.

— Prends garde, il y a des moyens pour faire obéir les enfants de ton âge et de ta condition. Très calme, mais d'une voix si grave que Paul frissonna, M. Barnier demanda : — De quel droit, monsieur, empêchez-vous ces moyens ?

Le jeune homme, d'un bond, se tourna et, comme une bête traquée, faisant face à son adversaire, le bravant, il répondit :

— Lucette est une sœur, je pense que j'ai des droits sur elle.

— Ah ! reprit M. Barnier, étonné de tant d'audace, je ne vous connais pas, cette parenté. Mais, un conseil, monsieur, que je vous engage très vivement à suivre. Quittez tout de suite cette maison, doucement, sans faire de bruit, et laissez ici Mlle Russard. Il est tout naturel, vous me comprenez, je pense, que Mlle Russard soigne la fiancée de Louis. Au revoir, monsieur, je ne vous retiens plus.

Cela dit, M. Barnier se retourna. Il prit le bras de Lucette et, tous deux, sans s'occuper du jeune homme, pénétrèrent dans la chambre de la malade.

Paul les regarda partir et ne les suivit pas. Il venait de comprendre que M. Barnier connaissait le secret de sa naissance. Marceline avait parlé !

Un de rage, les poings crispés, la figure maussade, prêt à tout, il s'en alla.

Par un froid matin de décembre, Paul Russard se réveilla de fort mauvais humeur ; et en pensant à la journée qu'il attendait son visage s'assombrit. C'était aujourd'hui que la cour d'assises jugeait le crime de Passy, c'était aujourd'hui que Louis et Marceline comparaissaient devant les juges. Paul avait été convoqué comme témoin, et cette nouvelle déposition qu'il avait été obligé de faire en public lui était d'avance très pénible.

Nerveux, très impressionné, il se leva et machinalement s'approcha de la fenêtre. Dehors il

faisait sombre, il avait neigé toute la nuit, le ciel était gris et un vent terrible soufflait. Paul frissonna. Quelle triste journée s'annonçait !

« L'entement de jeune homme fit sa toilette, puis, lorsqu'il fut prêt, il quitta sa chambre. En bas, il entra dans le petit salon, certain d'y trouver Mlle Rose. Elle était là, en grande toilette, son chapeau sur la tête ; confortablement assise dans un large fauteuil, elle lisait devant un bon feu. Paul s'étonna de la voir ainsi habillée.

— Tante, où vas-tu donc aujourd'hui ?

Très importante, elle répondit : — Mais au Palais de Justice, mon enfant. Je vais voir comment se comporteront ces deux misérables devant les juges.

Misérables ! Ce mot sans doute fut désagréable au jeune homme, car il reprit avec vivacité : — Ne les appelle pas ainsi, jusqu'à présent, somme toute, rien ne prouve qu'ils sont coupables.

Mlle Rose protesta. — Non, vraiment, tu sottes ? Aujourd'hui, par hasard, ressentirais-tu quelque sympathie pour ces deux vauriens ?

Avec lassitude Paul s'assit. — Je n'ai aucune sympathie pour eux, seulement cela m'enquie tellement d'être appelé comme témoin dans cette affaire que je donnerais beaucoup pour n'être pas forcé d'y aller.

La surprise de Mlle Rose fut très grande. — Mon petit, je t'avouerai que je te trouve ce matin plus qu'extraordinaire. Voyons, tu as l'occasion, en disant ce que tu sais sur le passé de cette femme, d'éclairer la justice, de débarrasser la société d'être nuisibles et même dangereux, et tu hésites ! Je ne te comprends pas ?

Brusquement Paul se leva et d'une manière très sèche répondit : — Il est inutile de discuter, tante Rose, nous ne sommes pas du même avis... et, tu vois, je ne peux pas oublier, moi, que cette femme a été vingt ans à notre service et que pendant ces vingt ans, elle nous a été très dévouée.

Mlle Rose se mit à rire. — Dévouement intéressé ! reprit-elle. Va, suis tranquille, pendant ces vingt années elle a dû s'enrichir.

Paul cette fois s'impatienta : — Laissons ce sujet, je t'en prie, et permet-moi de te dire que je ne comprends pas ce que tu vas faire au Palais de Justice.

Pâchée, Mlle Rose répondit : — Cela me distraira. Que veux-tu que je fasse ici ? Attends Lucette qui ne donne pas signe de vie et qui se moque de nous, avec un aplomb inimaginable !

— Ne parlons pas de Lucette. Si tu l'avais toujours surveillée, elle serait encore ici.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Musée national suisse, à Zurich. — XXV^e rapport annuel, présenté au Département fédéral de l'Intérieur et rédigé au nom de la commission par la direction. — Très intéressante brochure agrémente de 4 superbes planches hors texte.

Confédération

Le 8^e emprunt de la mobilisation

Le 8^e emprunt de la mobilisation, au montant de 150 millions, pour lequel le délai de souscription (qui le 16 janvier, a été soulevé par 31,691 souscripteurs, pour la somme de 151,466,900 francs. Ce nouvel empanant a réuni le chiffre le plus élevé de souscripteurs. La répartition aura lieu sur la base de 99,95 %.

La Suisse et la guerre

Démenti

Le bureau de presse de l'état-major dément la nouvelle aux termes de laquelle un officier suisse aurait été appréhendé par des douaniers italiens sur l'Alpe di Bolla.

La vie économique

Le ravitaillement du pays

Le Conseil fédéral a pris un arrêté visant à augmenter la production des denrées alimentaires. Dans une circulaire adressée aux gouvernements cantonaux, il expose les buts de cet arrêté, qui sont d'utiliser tous les moyens et toutes les forces du pays pour la production des denrées alimentaires.

Pour obtenir une collaboration étroite entre la Confédération et les autorités cantonales et communales, l'arrêté prévoit la création de centrales cantonales pour l'augmentation de la production agricole. Les chefs de ces offices seront convoqués prochainement à une conférence, pour discuter des mesures à prendre. Les communes créeront également des organisations rationnelles. Là où les autorités municipales ne garantissent pas l'application des ordonnances, on créera des commissions agricoles spéciales.

La circulaire fait appel au peuple suisse, pour qu'il mette à la disposition des autorités toutes ses forces et toute sa bonne volonté, afin d'assurer le ravitaillement, notamment pour l'hiver prochain.

Les dispositions principales de l'arrêté du Conseil fédéral prévoient l'obligation, pour les propriétaires et les fermiers de terres cultivables, de planter la même quantité au moins de pommes de terre, céréales, légumes de toutes sortes, qu'indique l'inventaire du 7 au 11 juillet 1917.

Les propriétaires de chevaux de luxe devront pourvoir par leur propre culture aux besoins de leurs bêtes, en avoine et autres fourrages.

Les cantons sont autorisés à étendre la culture de tous les légumes et produits de la campagne. Les particuliers et les exploitations industrielles de toute sorte, les syndicats, associations et établissements publics et les communes peuvent être tenus de satisfaire par leurs propres moyens aux besoins d'alimentation de leurs ouvriers et de fourrageage pour les bestiaux.

Les jardins et les emplacements de sports ou de jeu, les campagnes particulières et publiques devront être utilisés pour la culture des pommes de terre et des légumes.

Les gouvernements cantonaux sont autorisés à prendre à bail des terrains cultivables et à les mettre à la disposition des familles disposées à cultiver les légumes nécessaires à leurs besoins, contre indemnité. La même obligation est imposée aux exploitations industrielles vis-à-vis de leurs ouvriers.

Pour les travaux agricoles, pour la rentrée des récoltes et les travaux d'amélioration du terrain, les gouvernements pourront avoir recours à toutes les personnes aptes à ces travaux et obliger les habitants à se secourir mutuellement. Le Département militaire pourra également mettre au service de l'agriculture des sans-travail, des déserteurs et des réfractaires étrangers et le service auxiliaire de landsturm.

Le Département de l'économie publique est autorisé à prendre des mesures pour assurer la fourniture et la répartition de semences, d'engrais et d'autres produits auxiliaires. Les gouvernements cantonaux pourront établir des prescriptions contre les chiens, notamment les chiens de luxe.

Les dispositions pénales prévoient, pour les contrevenants, des amendes jusqu'à 20,000 fr. et l'emprisonnement jusqu'à trois mois.

FRIBOURG

Election des jurés

Dimanche, aura lieu le renouvellement des jurés cantonaux et fédéraux. Dans la ville de Fribourg, une liste commune a été établie; les électeurs en trouveront des exemplaires dans les bureaux de vote.

Communes et soldats

La commune d'Espéranz a fait parvenir 10 fr. à chacun de ses soldats mobilisés au nouvel an. De plus, grâce à une généreuse initiative, il s'est fait dans cette commune durant la mobilisation, une collecte dont le montant a été versé à la caisse du régiment de Fribourg.

Le vent de charité de la Providence

On nous prie d'insérer: Autant l'appel fut pressant, autant la reconnaissance est chaleureuse. Le vent de dimanche dernier réussit au delà de toute espérance. La recette brute s'élève à 5630 fr. 50.

Merci à la générosité qui a revêtu les formes les plus diverses, donnant et se donnant. Merci à tous ces éléments de succès prodigués si aimablement: talents prêtés avec une bonne grâce parfaite; dévouements, sympathies, largesses, etc., etc.

Gros et petits sous, dépensés si libéralement dimanche, constituent, entre les mains des Sœurs de charité, le capital précieux, auxiliaire de leurs œuvres de dévouement et, sans doute, aux yeux de Dieu, le capital inaliénable d'une charité qui ne saurait rester sans récompense. Cordialement, merci!

Le pot-au-feu des ménages ouvriers

Jusqu'à nouvel avis, la vente de la viande que procure aux ménages de ses membres le cartel des associations ouvrières chrétiennes sociales de notre ville se poursuit à l'ancienne boucherie Roux, Slalden, le vendredi, de 3 à 7 heures, et le samedi, de 9 à 7 heures.

Société des retraites

Dimanche, 20 janvier, aura lieu l'assemblée annuelle de la Société des retraites fermées, précédée d'une messe, qui sera célébrée par Sa Grandeur Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, dans la chapelle de Saint-Jacques, au collège Saint-Michel, à 8 heures. Les participants sont priés de s'annoncer, sans retard, au directeur de l'Œuvre, Grand'Rue, 43, Fribourg.

Fourrures économiques

On nous écrit: La Liberté d'hier annonçait, en un modeste communiqué, une conférence organisée par la Société ornithologique de notre ville, sur le chamoisage et la préparation des peaux de lapin, avec démonstrations pratiques, par M^{me} Marchand, de Lausanne.

Animée du désir d'être utile à son prochain, par ce temps de fourrures à la mode, envisageant une certaine portée économique pour notre pays dans une utilisation des peaux de lapin, M^{me} Marchand, très experte en la matière et d'un dévouement désintéressé, appelée par la Société des dames suisses, a déjà donné des conférences sur ce sujet dans les villes de Lausanne, Neuchâtel, Genève et Vevey, où elle obtint le plus grand succès.

Des cours spéciaux pour la confection d'objets en fourrure de lapin furent organisés à la suite de ces conférences dans chacune de ces villes, et c'est par centaines que les participants se sont inscrits et ont profité de ce pratique enseignement, pour confectionner de différentes façons, avec des fourrures de lapins, dont le chamoisage est fait par un procédé simple et à la portée de toutes et de tous, une quantité d'objets utiles du plus charmant effet.

Nous avons admiré, à Lausanne, de merveilleux tapis, des collets, des sacs à main, des bonnets d'enfants, des étoles, des pantouffles et même des bottines dont les liges finies dans des peaux de lapins, peuvent rivaliser avec celles de veau le plus fin pour la souplesse et la solidité.

M^{me} Marchand filera au rouet de la laine de lapin angora, tricoter, puis peindra des peaux de lapins. Ces expériences ne manqueront pas d'attirer de très nombreux curieux, car le sujet est nouveau et des plus actuels.

Nous ne pouvons qu'encourager vivement les dames et demoiselles de notre ville, qui désirent être utiles à des travaux utiles, comprenant la confection d'objets de vêtements qui sont dans le domaine exclusif de l'élement féminin, d'assister, demain, samedi, à 2 heures, au 1^{er} étage de l'Hôtel de l'Antrache, à l'intéressante causerie de M^{me} Marchand. L'entrée est libre.

L. Galley.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

15 janvier. — Loosli, Louise, fille de Gottfried, peintre, d'Erismil (Berne), et de Pauline, née Parro, Plancher supérieure, 267.

Riesen, Emma, fille de Frédéric, de Wahlern (Berne), agriculteur, à Rosé, et de Rosine, née Hänni.

Décès

12 janvier. — Schnarenberger, née Angeloz, veuve de Jacques, de Guin, 40 ans, rue de la Samaritaine, 32.

15 janvier. — Malton, Jules, époux de Clémence, née Moertens, mécanicien, de nationalité belge, domicilié à Tourcoing (France), actuellement prisonnier de guerre, interné à Fribourg, 36 ans.

Mory, Célestine, fille de Joseph, de Walleried, 72 ans, rue du Père Girard, 6.

16 janvier. — Derendinger, Madeleine, fille d'Emile, de Luterhofen (Soleure), 3 jours, rue Marcello, 3.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements de Russie

La Roumanie et les maximalistes

Jassy, 18 janvier. (Havas.) — Les milieux officiels roumains ont accueilli avec une vive surprise l'allumatum du Soviet des commissaires du peuple et ils mettent même en doute l'authenticité de cet allumatum, dont les allégations ne répondent aucunement à la réalité.

Les mesures de police prises ne comportaient aucun acte hostile contre l'armée russe. Il s'agissait seulement d'éviter des conflits armés sur territoire roumain et d'empêcher des mouvements de soldats en désordre, accompagnés généralement de pillages.

Les cas particulièrement cités de la 49^e division est de pure invention. Loin d'avoir confisqué les fourrures, l'armée roumaine a prêté ses réserves aux troupes russes.

Il est inexact que les comités des troupes russes aient été arrêtés par les autorités roumaines.

Les officiers autrichiens trouvés derrière le front ont été reconduits aux avant-postes ennemis, bien que les Roumains eussent le droit de les retenir, aux termes de l'armistice.

Le roi de Roumanie sera arrêté

Londres, 18 janvier.

L'agence Reuter apprend de Pétrograd, en date du 16 janvier:

Selon les journaux du soir, les commissaires du peuple ont ordonné l'arrestation du roi de Roumanie, qui sera amené à Pétrograd.

Les Ukrainiens

Pétrograd, 18 janvier.

(Havas.) — Suivant le journal L'Heure du soir, le secrétaire de la Hoda a télégraphié à toutes les troupes ukrainiennes de se tenir prêtes à défendre l'indépendance de l'Ukraine et d'empêcher toutes les troupes russes de pénétrer dans l'Ukraine.

(Havas.) — Les commissaires du peuple ont décidé, la Rada n'ayant pas répondu à leur demande de cesser tout appui direct ou indirect aux partisans de Kulebne de mettre fin aux négociations entre l'Institut Smolny et la Rada de l'Ukraine, laissant à celle-ci toute la responsabilité de la continuation de la guerre civile.

L'Ukraine et les empires centraux

Vienne, 18 janvier.

De Brest-Litovsk au Bureau de correspondance viennois, le 17:

Au cours de la conférence tenue aujourd'hui, entre la délégation austro-hongroise et la délégation allemande, d'une part, et la délégation ukrainienne, d'autre part, le comte Czernin a relevé le principe général que l'ingérence d'une partie dans les affaires intérieures de l'autre partie est exclue.

D'autre part, on est tombé d'accord que, en vue d'une paix devant assurer le développement de relations durables et amicales, les deux parties sont prêtes à discuter diverses questions politiques intéressantes, sous la condition d'une complète réciprocité.

A ce propos, le comte Czernin a cité comme exemple la discussion du sort futur des minorités polonaises qui se rattacherait au futur Etat ukrainien.

La délégation ukrainienne a pris connaissance de ces déclarations, en les approuvant et en remarquant que, sur la base de ces déclarations, elle poursuivait les pourparlers.

Au cours de la discussion ultérieure, au sujet du règlement des relations économiques, il n'a pas été constaté, dans les conceptions des deux parties, de divergences susceptibles d'entraver une entente.

Les délibérations ont suivi un cours tel qu'elles se sont déjà étendues à des questions concrètes concernant l'échange de marchandises.

Le cours de ces pourparlers et le résultat déjà atteint permettent d'en espérer bientôt une conclusion satisfaisante.

Le général Kornilov

Pétrograd, 18 janvier.

(Havas.) — On confirme que le général Kornilov a été blessé à une jambe, dans un récent combat contre les troupes maximalistes, dans le gouvernement de Tchernihov.

Arrestation d'un directeur de banque

Pétrograd, 18 janvier.

(Havas.) — Le directeur de la Banque persane a été arrêté, ainsi que cinq hauts fonctionnaires du ministère des finances, sous l'accusation d'aider les grévistes des bureaux gouvernementaux.

Le tsar et sa famille

Pétrograd, 18 janvier.

(Reuter.) — De Pétrograd, en date du 16: On n'a aucune confirmation du bruit suivant lequel l'ex-tsar Nicolas se serait enfui. Jusqu'ici, la version la plus répandue est celle annonçant que la famille impériale tout entière aurait réussi à s'évader.

L'Angleterre et les coupons russes

Londres, 18 janvier.

(Havas.) — Hier, aux Communes, en réponse à une question, M. Bonar Law a déclaré que, à la suite de la désorganisation actuelle des transactions financières avec la Russie, le gouvernement accepte de prendre à sa charge les droits des porteurs de bons du Trésor de Russie et ceux des détenteurs d'effets commerciaux sur la Russie mis en circulation selon l'accord commercial de 1915 entre la Banque d'Angleterre et le ministère des finances de Russie, quoique aucune responsabilité n'incombe au gouvernement anglais.

L'annulation de la dette russe

Pétrograd, 18 janvier.

(Havas.) — Le conseil des commissaires du peuple a approuvé le décret relatif à l'annulation de tous les emprunts de l'Etat russe à l'étranger et à l'intérieur à partir du 14 décembre.

Les coupons de décembre des emprunts ne seront pas réglés. Les titres ont droit de circulation comme les billets de banque.

Les petits porteurs de titres des emprunts intérieurs surpris, dont la valeur est inférieure à 10,000 roubles, jouiront d'une rente viagère égale aux intérêts qu'ils touchaient.

Le vol du Coran

Pétrograd, 18 janvier.

(Havas.) — Des soldats ont enlevé aujourd'hui la Bibliothèque de Pétrograd et y ont dérobé un exemplaire unique et sans prix du Coran.

L'attentat contre Lénine

Milan, 18 janvier.

On mande de Pétrograd au Corriere della Sera, au sujet de la tentative d'attentat contre Lénine, que c'est une femme qui tira quatre coups de revolver sur le chef du gouvernement bolcheviki, sans l'atteindre, puis elle disparut immédiatement. On croit que cet incident est le signal d'une nouvelle période de terrorisme de la part de quelques groupements socialistes révolutionnaires de Pétrograd.

Le ministre de Roumanie

Pétrograd, 18 janvier.

Le ministre de Roumanie, qui a été libéré, a eu un long entretien avec l'ambassadeur de France. On croit qu'il quittera Pétrograd avec tout son personnel et légation.

Le Parlement de Vienne et la paix

Vienne, 18 janvier.

(B. C. V.) — A la Chambre, les orateurs socialistes ont demandé que le président du Conseil renvoie le comte Czernin sur l'état désespéré de la population, qui réclame la conclusion de paix avec la Russie à Brest-Litovsk, mais aussi une paix générale. Ils ont protesté contre l'attitude du général allemand Hoffmann à Brest-Litovsk et ont déclaré que les exposés de MM. Lloyd-George et Wilson offrent une base pour des négociations.

Au nom des partis allemands bourgeois, le député chrétien-social Mataja a fait une déclaration suivant laquelle il importe actuellement de s'abstenir de tout ce qui pourrait gêner la position des représentants des puissances alliées dans les négociations de Brest-Litovsk.

Les partis bourgeois estiment aussi nécessaire de discuter au Parlement les négociations de Brest-Litovsk, mais c'est la commission des affaires extérieures de la Délégation qui a qualité pour cela.

Différer les négociations de Brest-Litovsk équivaudrait à compromettre la paix séparée. Les partis bourgeois consistent que les déclarations de MM. Lloyd-George et Wilson ne contiennent aucune base pour la conclusion de la paix.

« Nous nous plaçons, dit l'orateur, au point de vue de la souveraineté de l'Etat autrichien et repoussons toute ingérence dans les affaires intérieures de la Monarchie. »

Le député tchéque Stanek a de nouveau défendu son point de vue relatif au droit d'autonomie des peuples.

Les tchécoslovaques et la paix

Berlin, 18 janvier.

(Wolff.) — La motion suivante a été déposée à la Chambre des seigneurs:

« La Chambre des seigneurs exprime sa confiance que le gouvernement fera en sorte d'amener une paix à la conclusion de laquelle les droits réservés à l'empereur par l'article 17 de la constitution seront pleinement sauvegardés. »

Cette paix doit tenir compte des sacrifices consentis, des besoins militaires et des intérêts vitaux politiques et économiques de la patrie. »

A Lemberg

Londres, 18 janvier.

(Reuter.) — On apprend que le général Kornilov a été blessé à une jambe, dans un récent combat contre les troupes maximalistes, dans le gouvernement de Tchernihov.

Une enquête sur les revers italiens

Rome, 18 janvier.

(Stefani.) — Un récent décret royal a institué une commission d'enquête ayant pour but de rechercher les causes et les responsabilités éventuelles des événements militaires qui ont déterminé le repliement sur la Piave de l'armée italienne et aussi sur la manière dont ce repliement s'est effectué.

La commission est composée du général Canova, sénateur, président; de l'amiral Canavaro, sénateur; du général Regni; de M. Tommasi, avocat général militaire près le tribunal suprême de guerre et de marine; de M. Bensa, sénateur; de M. Stoppato, député; M. Raimondo, député.

La commission a tous les pouvoirs nécessaires, mais les demandes d'examens d'actes et documents militaires, ainsi que la citation de témoins faisant partie de l'armée, auront lieu par l'intermédiaire du ministre de la guerre ou du commandement suprême, selon leurs compétences respectives.

Le général Diaz

Milan, 18 janvier.

Le Secolo annonce que le chef du Grand Etat-Major, général Diaz, s'est rendu à Rome ces jours pour participer à une séance du Conseil des ministres et à deux séances de la commission de la guerre. Le général est reparti au front.

Entre ambassadeurs et ministres

Milan, 18 janvier.

Suivant le Secolo, les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne ont conféré, hier jeudi, à la Consulta, avec le ministre des affaires étrangères d'Italie.

Retour du général Foch

Milan, 18 janvier.

De Paris au Corriere della Sera: Le général Foch, qui vient de faire un séjour sur le front italien, est rentré à Paris, accompagné du député Abel Ferry, qui s'est exprimé avec enthousiasme au sujet de l'armée italienne.

La conférence des Alliés

Milan, 18 janvier.

De Rome au Corriere della Sera: La conférence des Alliés à Paris commencera ses séances lundi 21 janvier, pour les terminer probablement le mercredi ou le jeudi, ce qui permettra à M. Orlando d'aller prononcer son discours à Milan, le 27 janvier, au congrès de la défense nationale.

Une sortie navale

Berlin, 18 janvier.

(Official.) — Le 14 janvier, des forces navales allemandes légères ont fait un raid à travers la mer du Nord. Elles n'ont pas rencontré de navires de guerre ennemis, ni de bâtiments marchands, bien qu'elles eussent annoncé au nord de l'embouchure de la Tamise, jusqu'à proximité de la côte anglaise. La flotte anglaise a tiré environ 300 coups d'artillerie, à courte distance et dans de bonnes conditions d'observation, sur d'importantes installations de ports.

Londres, 18 janvier.

L'Amirauté britannique communique ce qui suit:

Un radiogramme allemand du 17 janvier annonce que des forces légères ont entrepris, la nuit du 14 au 15, une incursion dans la partie méridionale de la mer du Nord, se sont dirigées vers le nord, à l'embouchure de la Tamise, et y ont bombardé d'importants établissements maritimes, tirant plus de 300 coups de canon.

Les faits relatés sont ceux-ci: La nuit du 14 janvier, Yarmouth, qui est situé à environ 100 milles au nord de l'embouchure de la Tamise, a été soumise à un bombardement exécuté dans l'obscurité la plus complète et qui dura cinq minutes, après quoi les forces ennemies se retirèrent.

Il en résulte que 4 personnes ont été tuées et 8 blessées.

Une enquête minutieuse a démontré que environ 50 petits obus seulement sont tombés à l'intérieur ou à proximité de la ville. Aucun autre obus n'est tombé sur notre côte pendant cette nuit.

Les Etats-Unis et le charbon

New-York, 18 janvier.

(Havas.) — Une ordonnance prescrivant la fermeture de toutes les usines des Etats-Unis pendant cinq jours, pour économiser le charbon, a causé de l'étonnement et de l'incertitude dans les milieux financiers. A l'ouverture de la Bourse, les stocks ont baissé de trois points; le coton a baissé de 6 dollars par baillie.

New-York, 18 janvier.

(Havas.) — Des protestations contre l'ordonnance restreignant l'emploi du charbon dans les industries s'élevaient dans les principaux centres.

Dans le ministère hongrois

Londres, 18 janvier.

(Reuter.) — Le Daily Post de Birmingham écrit:

« M. Wekerlé, premier ministre de Hongrie, aurait démissionné. »

« La portée exacte de cet événement ne pourra se manifester que graduellement. »

« Ce qu'on sait de certain, c'est que M. Wekerlé est le chef d'un nouveau parti, le « parti uni du gouvernement », fondé dans le but de rendre l'armée hongroise indépendante, au moins en partie. »

« L'élément principal de la fondation de ce parti est dans l'affirmation que la revendication hongroise délivrée du contrôle autrichien est sérieusement mise en avant. »

« On suppose que, s'il était possible de voir le fond des choses, on trouverait que la démission de M. Wekerlé se rattacherait étroitement au mécontentement résultant de la tournure des négociations de Brest-Litovsk. »

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 h. ½, répétition générale urgente à l'Hôtel du Faucou.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, vendredi, à 8 h. ½, répétition.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du 18 janvier

MÉTÉOROLOGIE



Janvier.	12	13	14	15	16	17	18	Janvier.
7 h. m.	10	4	4	7	7	5	11	h. m.
11 h. m.	3	4	3	9	7	5	11	h. m.
7 h. s.	2	3	1	5	8	8	7	h. s.

Madame et Monsieur Gummy Clément et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Firmio Clément, leurs enfants et petits-enfants, à Bry; Monsieur Louis Clément, à Ependes; Monsieur et Madame Paul Clément et leurs enfants, à Clément; Madame et Monsieur Tisserot-Jaquier et leurs enfants, à Payerne; Monsieur Boniface Billiard et ses enfants, à Arcenciel; Monsieur et Madame Henri Python et leur enfant, à Payerne, ont la douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur regrettée mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Madame Caroline Clément
décédée à Sales, après une longue et pénible maladie, munie des sacrements, à l'âge de 82 ans.
L'enterrement aura lieu à Ependes, samedi 19 janvier, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.
Les Internés belges, très reconnaissants des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion des funérailles de leur compatriote, le soldat Jules Matton, remercient de tout cœur tous ceux qui ont bien voulu s'associer à leur deuil.

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins: Rue de l'Université
1 bureau et Rue de l'Élysée
TÉLÉPHONE 369
Coursus mortuaires - Arrière-funéraires
Clerges, etc.

On offre à louer, près de l'usine de Hauterive, pour le 1^{er} mars, un
LOGEMENT
avec magasin et jardin
S'adresser sous P 248 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Bandes molletières
en bon drap imperméable, gris-vert, gris-bleu, noir, etc. Forme droite, long 3 m., forme spirale-courbée, 2 m. 60, bordées, à 7 fr. 80 la paire, chez:
Ch. Berts, nég., à Faido (canton du Tessin).

Seul dépôt pour le canton de Fribourg des renommés
TIBANES ET HERBAGES
de M. le curé Künzle
en paquets originaux.
Brochure explicative des maladies à 50 cent.
Dépôt: Grande pharmacie centrale
Bourgnonecht & Gottrau, Fribourg.
Téléphone 91

Bandages herniaires
Grand choix de bandages élastiques, derniers nouveaux, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, l'envoi sur commande.
Discrétion absolue, chez
F. GERMOND, sellerie, Payerne.

Vente de bétail
Pour cause de vente de son domaine, M. Emile Maillard, vendra, aux enchères publiques, tout son bétail, soit: 6 vaches dont 3 fraîches vélées et 3 portantes pour le printemps, 2 génisses de 1 an, 2 taureaux de 1 1/2 an, un veau femelle de 3 mois et une jeune chèvre portante. Le tout de 1^{re} qualité et la plupart tachetés noirs. Il sera ensuite mis aux enchères, 6000 pieds de foin et regain à consommer sur place, 1^{re} qualité de fourrage, emplacement pour 15 têtes de bétail. La vente aura lieu devant son domicile, à Grattavauche (Saletiaz), le lundi 21 janvier, à midi. Paiement au comptant.
P 105 F 69
Emile MAILLARD, Grattavauche.

L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE FRANÇAISE pour 1918
Prix: 50 CENTIMES
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

Siroline Roche guérit affections pulmonaires, toux, bronchites, grippe, refroidissements.
En vente dans toutes les pharmacies.

QUI DESIRE placer son fils

dans une bonne famille rurale, pour apprendre l'allemand, verra s'adresser avec confiance à Eug. Rauber, Neuchâtel (Soleth), 403.

On demande une **FILLE**

pour faire la cuisine et occasion de servir au café. P 311 F 404. S'adresser à M^{lle} veuve Wahl, café du Tilleul, Fribourg.

Ouvrières
capables, pour pantalons militaires, demandées pour Berne. 392. Offres sous chiffre D 360 Y à Publicitas S. A., Berne.

Servante de campagne
connaissant la cuisine et les travaux de la campagne, est demandée chez M. J. B. Doussé, au Mouret. Entrée immédiate. P 291 F 395-90

JEUNE FILLE
bien au courant du service, désire place comme sommelière ou fille de salle. Certificats à disposition. S'adresser sous chiffre P 299 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME
demande place comme apprenti sellier, de préférence à la campagne. 401. S'adresser sous chif. P 302 F à Publicitas S. A., Fribourg.

PRESSE
On demande 5 à 6 bûcherons pour abattre une forêt (taille) d'environ 45,000 mètres. Adresser les offres à M. Beck, café de la Gare, La Plaine, canton de Genève. 389

ON SEME
déjà en février. Procurez-vous dans le Tableau d'indication spontanée pour la culture rationnelle des légumes. 70 cent. et port chez Henschler, Chauderon, 14, Lausanne.

A VENDRE
1 petite maison de rapport, avec jardin, eau, lumière, etc. S'adresser place de Notre-Dame, 162. P 315 F 407

OCCASION
Pour cause de maladie, à vendre 2 chèvres et un jeune mouton entier. S'adresser aux dépôts de la Poste, à Donatrye. 409

J'ACHÈTE caisse contrôleuse
déjà employée, en bon état, si possible système « National », contre paiement comptant. Indiquer modèle et numéro de fabrication. J. SCHMITZ, Zurich Ceresstr., 19.

VENTE-OCCASION
Machines, outillages et fournitures pour serruriers et forgerons. Quelques machines et matériel d'entrepreneurs. Bois divers, portes, fenêtres et volants de démolition, chez M. H. HOGG-MONS, entrepreneur, Fribourg. 2280

ALMANACH HACHETTE 1918
Petite encyclopédie populaire de la vie pratique
broché, 2 fr., cartonné, 2 fr. 50.
En vente à la Librairie catholique, Place Saint-Nicolas, et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

LA BALOISE-VIE
Léon CHAPPUIS, agent, Dailletes, 9, FRIBOURG
ASSURANCES: Vie, Accident
Responsabilité civile, Rentes viagères.

Magasin à louer
pour le 25 juillet, ou époque à convenir. P 14 F 175. S'adresser à Léon Brunisholz, 6, rue de Lausanne.

VENTE DE BOIS
L'office des faillites de la Sarine, à Fribourg, vendra, aux enchères publiques, le vendredi 25 janvier, dès 2 heures après midi, environ 600 m³ de bois de sapin, soit logs bois et billons, madriers, carrelots, planches, déchets, lattes, etc. Les conditions de vente sont déposées à l'office. Rendez-vous des miseurs, à la scierie de Pérolles, à Fribourg. P 267 F 377

LA BALOISE-VIE
Léon CHAPPUIS, agent, Dailletes, 9, FRIBOURG
ASSURANCES: Vie, Accident
Responsabilité civile, Rentes viagères.

Magasin à louer
pour le 25 juillet, ou époque à convenir. P 14 F 175. S'adresser à Léon Brunisholz, 6, rue de Lausanne.

VENTE DE BOIS
L'office des faillites de la Sarine, à Fribourg, vendra, aux enchères publiques, le vendredi 25 janvier, dès 2 heures après midi, environ 600 m³ de bois de sapin, soit logs bois et billons, madriers, carrelots, planches, déchets, lattes, etc. Les conditions de vente sont déposées à l'office. Rendez-vous des miseurs, à la scierie de Pérolles, à Fribourg. P 267 F 377

QUE VEUT BÉBÉ



LA MÈRE. — Que veut Bébé ?
LA NOURRICE. Maintenant qu'il a une dent, il veut du DENTOL.
Le Dentol (eau, pâte, poudre et savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.
Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général: Maison FRÈRE, 18, rue Jacob, Paris. Le DENTOL est un produit français.
EN VENTE CHEZ MM. Bourgnonecht & Gottrau, Pharmacie centrale, Fribourg.

L'AGENCE IMMOBILIÈRE & COMMERCIALE FRIBOURGEOISE S. A. à Fribourg
a transféré ses bureaux, anciennement au Café Gothard à la
Rue du Pont Suspendu N° 79
Téléphone 4.33
Ventes immobilières. Gérances d'immeubles. Recouvrement de créances. Assurances. — Service de locations.

Avis aux fabricants de meubles
On désire entrer en relations avec fabrique de meubles, afin d'obtenir la représentation ou un dépôt. Offres sous P 277 F à Publicitas S. A., Fribourg.

CALORIE
CHAUFFAGE CENTRAL
FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A
TÉLÉPHONE 1,44
CABINET DENTAIRE
H. DOUSSE, chirurgien-dentiste
Téléph. 42 BULLE Avenue de la Gare
Laboratoire spécial de prothèse moderne. Dentier avec plaques incassable, aluminium, celluloïd, caoutchouc. Spécialité de travaux en or ou coulé ou estampé. Couronnes — Travaux en pont. Dents à pivot. — Redressement. Hôtel-Saint-Denis, Avenue de la Gare chaque lundi.

On demande un DOMESTIQUE
sachant traire
S'adresser à César Perrin, Place d'armes, Payerne.

A VENDRE
Kiosque vitré, ayant servi pour la Bibliothèque de la gare. S'adresser au kiosque à journaux de la gare de Fribourg. 406

A VENDRE
1 domaine, ancien moulin, avec 11 postes de bon terrain. S'adresser à M. Chabloy, Valerys-sous-Rance, près Orbe (Vaud). P 316 F 408

Banque Internationale de Commerce de Pétrograd
SUCCURSALE DE GENÈVE
6, Boulevard du Théâtre, 6
CAPITAL ET RÉSERVES: 120 MILLIONS DE ROUBLES

REÇOIT DES DÉPÔTS en Comptes ROUBLES en Comptes FRANCS français en Comptes FRANCS suisses
A VUE ET A TERME aux meilleures conditions

Calendrier de Saint-Paul
Le bloc Fr. 1.50
Sur carton 1.80
Broché 1.50
10 cent. en plus pour le port

EN VENTE
aux Librairies Saint-Paul
130, Place St-Nicolas
et Avenue de Pérolles, Fribourg

Personne
demande place dans magasin, pharmacie ou comme jardinier, maraîcher et concierge. Offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

H. Lippacher
Médecin-dentiste
a repris ses consultations

ON DEMANDE
domestique de maison
connaissant le jardinage et un peu l'intérieur. 331. S'adresser sous P 205 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Fabrique Fourniaux Sursee
Offre les meilleurs POÊLES, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!

Succ. Berne
Montbloy, Str. 6.

On demande à louer
pour le 25 juillet, un appartement de 5 ou 6 pièces, plus cuisine, cave et galetas. Adres. les off. s'immédiatement sous P 146 F à Publicitas S. A., Fribourg. 293

Pour sucrer
café, chocolat, cuire les fruits, etc., employez les tablettes de saccharine, force 110 fois, conforme à la loi. 1000 tablettes égalant le douceur de 1000 morceaux de sucre. Fr. 8.— Fort rabais par quantités. Revendeurs démentés. Louis Mayor, Servette, Genève. P 2027 X 64

BAUME du PÉLERIN
Effet merveilleux.
Boite casai 0,60. Pot Fr. 2.— Petit pot. Yverdon et toutes pharmacies. — Dépôts: pharmacies Bourgnonecht & Lapp.

APPAREILS photographiques
Grand choix. Prix courant gratuit.
A. SCHNELL
Place St-François, 9, Lausanne

Papiers peints
Immense choix. Très bon marché chez F. ROFF, Ameublement, rue du Tr., Fribourg.

THÉÂTRE DE FRIBOURG
Dimanche 20 janvier
Soirée et matinée de bienfaisance
offertes par une troupe d'artistes et d'amateurs distingués de Genève avec le merveilleux concours d'un Orchestre à Chœur mixte paroissial, (Direction: M. J. Gogniat)
AU PROFIT DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-PIERRE
MATINÉE Fories à 8 h., rideau, 3 h.
SOIRÉE Fories à 8 h., rideau 8 1/4 h.
PRIX DES PLACES: Loges de face, Fr. 5.—; Loges de côté, Fr. 3.50; Parquet, Fr. 2.50; Parterre, 2.—; Galerie, Fr. 1.—.
Cartes en vente chez M. VON DER WEID
La salle sera chauffée.

AVIS
Pour cessation de commerce, le soussigné remercie son honorable clientèle pour la confiance qu'elle a bien voulu lui témoigner durant de nombreuses années. 405
X. FASEL, confiseur,
Rue de Lausanne, 60.

Grandes salles de l'Hôtel du Mouton, BELFAUX
Représentation théâtrale
donnée par les PUPILLES GYMNASTES DE BELFAUX
Dimanche 20 janvier, à 3 h. et à 7 1/2 heures précises
PROGRAMME:
1. Le Gymnaste, poésie.
2. Le bonnet du Juif-Errot, comédie en 12 scènes.
3. La géographie, comédie bouffe en un acte.
4. Restons paysans, petit drame en deux actes.
5. Préliminaires avec accompagnement de chant.
6. Poses plastiques.
PRIX DES PLACES: Premières (numérotées) 70 cent. Deuxièmes 50 cent. — Caisse: 2 1/2 h. et 7 h. — Rideau: 3 h. et 7 1/2 h.

Bégaiement
est une entrave, surtout pour les jeunes gens qui vont maintenant choisir une carrière. Vous diriez-vous à votre service une jeune fille ou un jeune ouvrier atteint de bégaiement? Les carrières supérieures sont inaccessibles aux gens qui bégayent. Frayez donc le chemin à vos enfants. L'Institut «Pente» débarrasse rapidement et sûrement du bégaiement le plus opiniâtre et de toutes les déficiences du langage, à n'importe quel âge. Sous peu, un cours de traitement individuel sera ouvert à Fribourg. Prière de s'inscrire sans retard à l'Institut «Pente», à Lausanne, Saint-Pierre, 10. P 1016 L 391-94

AVIS
J'avise l'honorable public de la ville de Fribourg, ainsi que les ménagères n'ayant pas de bols sec, que je peux fournir des moules de cuennaux bien secs et de 1^{re} qualité. Adresse: Jean EGGER, Ecuviens. — Téléphone 18.08.

Propriétés rurales à vendre
Canton de Genève, 15 hectares, maison de 10 pièces, écuries pour 18 bêtes. Prix de vente: Fr. 60,000, à verser Fr. 42,000.
30 hectares, maison de 20 pièces, écuries pour 28 bêtes. Prix de vente: Fr. 80,000, à verser Fr. 32,000.
En zone, 16 hectares, 800 arbres fruitiers, maison de maîtres de 10 pièces meublées, ferme de 8 pièces, écurie pour 20 bêtes, matériel de campagne. Prix de vente: Fr. 60,000, à verser Fr. 27,000 en argent français.
60 hectares, dont 20 hectares en bois, maison de 13 pièces, écuries pour 50 bêtes. Prix de vente: Fr. 90,000, à verser Fr. 50,000 en argent français.
S'adresser John Lecoultré, régisseur, 29, rue de la Croix-d'Or, Genève. P 197 F 354

QUI EN A VU en veut avoir!
Si vous avez des habits démodés ou en partie usés, déconsez-les et envoyez les morceaux à l'Atelier de chaussures économiques, à Neyruz, où ils seront transformés en de jolies pantoufles, pratiques et solides, semelles 1 cm. d'épaisseur. On utilise aussi le feutre pour semelles et doublure pour le dedans. Quantité d'étoffe indispensable: multiplier le N° de la chaussure par 10; exemple: N° 86 = 360 gr., etc., se font dans toutes les grandesurs. Travail consciencieux. Nombreuses lettres de félicitations. On rend le surplus parce qu'on ne fait pas de p. pour vendre. Prix: 1 fr. 20 à 1 fr. 60, suivant grandeur.
Indiquer seulement le N° de la chaussure. Sur demande, se font montantes ou sans boutons, au même prix; avec talons suppl. 30 centimes.
Se recommande. Prière d'envoyer de la marchandise propre. P. Menoud.

LA BALOISE-VIE
Léon CHAPPUIS, agent, Dailletes, 9, FRIBOURG
ASSURANCES: Vie, Accident
Responsabilité civile, Rentes viagères.

Magasin à louer
pour le 25 juillet, ou époque à convenir. P 14 F 175. S'adresser à Léon Brunisholz, 6, rue de Lausanne.

VENTE DE BOIS
L'office des faillites de la Sarine, à Fribourg, vendra, aux enchères publiques, le vendredi 25 janvier, dès 2 heures après midi, environ 600 m³ de bois de sapin, soit logs bois et billons, madriers, carrelots, planches, déchets, lattes, etc. Les conditions de vente sont déposées à l'office. Rendez-vous des miseurs, à la scierie de Pérolles, à Fribourg. P 267 F 377